



TARIFS BONIFIES 2026-2027

QF1: 130€

QF2: 170€

QF3: 225€

QF4: 270€

QF5: 340€

CONDITIONS POUR BENEFICIER DU TARIF BONIFIE :

-Fournir au moment de son inscription à l'EEA Maurienne, une attestation d'adhésion à l'association

-Répondre à 80% de participation aux répétitions de l'association. Les manifestations sont à caractère obligatoire sauf cas exceptionnel. (Justificatif envoyé par le président de l'association auprès du service de facturation de l'EEA).

En cas de non-respect du temps de participation minimum, la bonification ne sera pas appliquée est une facture de rattrapage vous sera adressée au tarif normal.

La bonification n'est applicable que sur la discipline dominante, et pas sur un 2ème ou un 3ème instrument complémentaire.